



Extrait du Registre
Des
Délibérations

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
31 MAI 2016
Publié ou notifié
Le : **31 MAI 2016** le Président,

L'an deux mille seize

Le 25 Mai à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 18 Mai 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 20

NOMBRE DE VOTANTS : 24

Objet : Subvention 2016 Association Foksabouge

Présents : 20

BASTIDE Jacques, BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane, BRIDOUX-MICHEL Nadia, BRUN Jean Paul, DUMAS Alain, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MANSUY Ludovic, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, PILARD Christophe, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

AYMAT Pascale pouvoir à Ludovic MANSUY, BOBET Arnaud pouvoir à Jacques BASTIDE, COURSEAUX Mickael pouvoir à Célia MONSEIGNE, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie,

Absents : 3

DUMONT Éric, GRASSIAN Frédérique, RODRIGUEZ Nathalie,

Secrétaire de séance : BASTIDE Jacques

Par courrier en date du 23 mars 2016, l'association Foksabouge de St André de Cubzac a sollicité auprès de la Communauté de Communes du Cubzaguais, une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros pour l'année 2016 (rappel, subvention 2015 : 1 000 €)

Cette subvention est justifiée par l'organisation d'une manifestation axée sur la promotion et la découverte des cultures urbaines, avec un battle de danse comme élément principal. La manifestation aura lieu le dimanche 29 mai 2016, dans la salle du champ de Foire de St André de Cubzac.

Cette subvention permet à l'association Foksabouge de finaliser l'organisation de cette troisième édition du battle que l'association espère pérenniser et développer les années suivantes.

La commission Services Publics et Animation du Territoire, réunie le 23 mars 2016, n'a pas pu étudier le dossier remis trop tardivement. Celui-ci a donc fait l'objet d'un examen en réunion de Bureau le 11 mai 2016.

Sur avis favorable du Bureau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'allouer à l'association Foksabouge une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € pour l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la convention de partenariat 2016,

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le : 31 MAI 2016

Publiée le : 31 MAI 2016

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 31 Mai 2016.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :

31 MAI 2016

Publié ou notifié

Le : 31 MAI 2016

le Président,

Le Président,

A.DUMAS

